

Distribution de sacs pour la collecte sélective

Année 2021

Madame, Monsieur,

La distribution des sacs transparents pour le ramassage des emballages recyclables débutera au mois de janvier 2021.

Pour retirer vos sacs transparents, nous vous invitons à consulter les modalités de retrait, pour votre commune, indiquées au verso de ce document.

Vous trouverez ci-dessous les consignes de collectes essentielles pour effectuer désormais le tri de **tous** les emballages ménagers sans distinction.

Vous remerciant de votre participation et de votre implication dans la préservation de notre environnement.

Le Président,
Julien FREYBURGER

Consignes de tri

Je mets dans mon sac transparent :

- NOUVEAU : Tous les emballages en plastique !
- les bouteilles et flacons en plastique
- les métaux (boîtes de conserves, aérosols, canettes...)
- les briques alimentaires
- les cartonnettes



Je dépose dans les conteneurs d'apport volontaire les papiers et les verres.



Rappel : Les cartons buns ondulés doivent être déposés en déchèterie.

